



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

ÉCOLE DE DROIT D'ASSAS - DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU)

2022/2023

Direction: M. Pierre-Yves GAUTIER
Diplôme d'université (DU) - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Diplôme d'Université

DURÉE DES ÉTUDES:
2 ans

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation initiale

► PRÉSENTATION

La finalité de l'École de droit est de compléter la formation des étudiants pendant leur scolarité de Master 1 et Master 2 dans le même esprit que celui du Collège de droit :

- Développement de la culture juridique et générale
- Ouverture sur des thèmes transversaux
- Dépassement de la distinction des disciplines
- Mise en œuvre simultanée de l'ensemble des connaissances acquises
- Liens avec les meilleurs théoriciens et praticiens, à l'occasion d'exercices de très haut niveau

L'ambition est également de développer un esprit de promotion commun aux deux années : dans cette perspective, les étudiants reçoivent une fraction de leurs enseignements en commun et animent ensemble certains événements.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +3 ou Bac +4

► PROFIL RECOMMANDÉ

Admission en 1re année de l'École de droit

Peuvent candidater en première année du diplôme de l'École de droit les étudiants dont le dossier universitaire comporte une ou plusieurs mentions.

Les candidats retenus à l'issue de cette sélection seront conviés à **un entretien oral** visant à évaluer leur motivation et leurs compétences.

Pièces à fournir : CV détaillé, lettre de motivation, photocopie du relevé de notes du baccalauréat, photocopie des relevés des notes et diplômes obtenus au cours de la scolarité post-baccalauréat (L1, L2, L3)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

ACTUALISATION

Les étudiants ayant obtenu le diplôme du Collège de droit de l'université Paris-Panthéon Assas et qui souhaitent intégrer la 1^{re} année de l'École de droit doivent également déposer un dossier et seront conviés à un entretien oral visant à évaluer leur motivation et leurs compétences.

Pièces à fournir : CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des relevés de notes des diplômes obtenus au cours de la scolarité post-baccalauréat (L1, L2, L3 et les relevés du Collège de droit)

NB : L'admission en 1^{re} année d'École de droit est subordonnée à une inscription en première année d'un master juridique à l'université Paris-Panthéon-Assas.

Admission en 2^e année de l'École de droit

Il n'y a pas d'accès direct à la deuxième année de l'École de droit pour des étudiants ayant validé uniquement la première année de master.

Peuvent candidater en deuxième année les étudiants extérieurs dont le dossier universitaire comporte des mentions. **Un entretien oral** visant à évaluer leur motivation et leurs compétences complètera cette présélection.

Pièces à fournir : CV détaillé, lettre de motivation, photocopie du relevé de notes du baccalauréat, photocopie des relevés de notes des diplômes obtenus au cours de la scolarité post-baccalauréat (L1, L2, L3, M1)

NB : L'admission en 2^e année d'École de droit est subordonnée à une inscription en deuxième année d'un master juridique à l'université Paris-Panthéon-Assas.

► PROGRAMME

Programme de la 1^{ère} année

Organisation des enseignements*

Les séminaires sont indépendants des cours de première année de master.

Les étudiants doivent suivre :

Un séminaire commun (d'une durée maximale de 20h) portant sur un thème transversal.

Deux séminaires (dans la limite d'une durée maximale de 20h chacun) **choisi entre trois** portant respectivement sur :

- les grandes notions du droit privé,
- les principes fondamentaux du droit public,
- le droit privé économique.

Des études de cas / conférences de méthode (dans la limite de 16h) par groupes de 20/25 étudiants. Les études de cas se déroulent sous la forme de séances de 3h ou 4h.

Les études de cas se déroulent sous forme de séances d'une durée moyenne de 3h chacune.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Programme de la 2e année

Organisation des enseignements

Les étudiants doivent participer à une étude de cas, organisée au sein d'un cabinet d'avocats ou à l'université avec des avocats (note sur 20).

Au choix de l'étudiant (note sur 20), l'un des exercices suivants doit être réalisé :

- Note de lecture d'un ouvrage, à déterminer avec le directeur de la formation ou un membre de l'équipe pédagogique (quatre pages maximum)
- Note de conférence (sur un colloque organisé par un des centres de recherche de l'université Paris Panthéon-Assas validé par le directeur de l'École de droit, quatre pages maximum).
En outre, les étudiants s'engagent à participer à :
- L'organisation en groupe d'une table ronde sur un thème choisi conjointement par les étudiants et le directeur de l'École de droit;
- L'organisation en groupe de la Master Class, procès à partir d'un cas réel, sur un thème choisi par le directeur de l'École de droit.

L'étudiant doit faire part de son choix avant la fin du 1er semestre.

Le diplôme de l'École de droit est délivré aux étudiants qui ont obtenu une moyenne au moins égale à 13/20 à la 2^e année de l'École de droit et une moyenne au moins égale à 12/20 à la deuxième année du diplôme de master. Lorsque cette dernière condition n'est pas remplie, le jury peut exceptionnellement délivrer le diplôme de l'École de droit à l'étudiant, si la qualité de son dossier universitaire le justifie.

► CONTACT

Directeur de l'École de droit : Pr. Pierre-Yves GAUTIER
ecolededroit@u-paris2.fr

Chargé de mission pédagogique : [Emilien CHAKRI](#)

Gestionnaire administrative : [Véronique HAZZAA](#)
Bureau 211 - Centre Assas
Tél. : + 33 (0)1 44 41 58 29

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/ecole-de-droit-dassas-diplome-duniversite-du>

► CANDIDATURES 1RE ET 2E ANNÉE

La campagne de candidature à la 1re et 2e année de l'École de droit aura lieu du **4 juillet au 26 août 2022**.
Le dossier de candidature sera téléchargeable sur cette page à partir du 4 juillet.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

À renvoyer par courrier à l'adresse indiquée sur le document.

Les entretiens pour l'admission en 1^{re} année (étudiants issus du Collège de droit et étudiants présélectionnés) et en 2^e année auront lieu début septembre.

► DOSSIER DE CANDIDATURE

[[{"fid":"60056","view_mode":"teaser","fields":{"format":"teaser"},"link_text":"Télécharger le dossier de candidature 2022-2023","type":"media","field_deltas":{"1":{"format":"teaser"}},"attributes":{"class":"media-element file-teaser","data-delta":"1"}}]]

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université